



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2008)  
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT,  
RIVIÈRE-ROUGE, ROUTE 117  
DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST**



**Photo de couverture : Projet 154-86-0721; montée Alphonse, empierrement linéaire,  
direction sud (photo 38)**

**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2008)  
CONSTRUCTION D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT,  
RIVIÈRE-ROUGE, ROUTE 117  
DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST**

Rapport préparé par :

Marc Côté

et

David Laroche

ARCHÉO-08  
200, rue Côté, C.P. 330  
Rouyn-Noranda (Québec), J0Z 1Y0  
Téléphone : (819) 768-2112  
Télécopieur : (819) 768-5040  
Courriel : [info@archeo08.qc.ca](mailto:info@archeo08.qc.ca)

Permis de recherche archéologique au Québec : 08-COTM-02

Réalisé pour le compte du ministère des Transports  
N° de contrat : 850717594 [N° de dossier 8201-08-AD01]

FÉVRIER 2011

## **Sommaire**

Ce rapport présente le déroulement et les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur le territoire de la direction territoriale des Laurentides - Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Les travaux avaient pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise d'un tronçon de la route 117 situé à proximité de la municipalité de Rivière-Rouge. Au total, 1126 sondages ont été effectués en plus d'une l'inspection visuelle. Cet inventaire n'a pas permis de découvrir de site archéologique. Le ministère des Transports du Québec peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus sans contraintes du point de vue archéologique dans les limites d'emprise inventoriées.

# Table des matières

Sommaire .....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures .....	v
Liste des tableaux.....	v
Liste des photographies .....	vi
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Mandat.....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 Équipe d'intervention .....</b>	<b>1</b>
<b>2. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>2</b>
<b>2.1 Préparation de l'inventaire.....</b>	<b>2</b>
2.1.1 Demande de permis de recherche archéologique .....	2
2.1.2 Recherche documentaire.....	2
<b>2.2 Inventaire archéologique .....</b>	<b>2</b>
<b>2.3 Analyse et rapport.....</b>	<b>3</b>
<b>3. RÉSULTATS.....</b>	<b>4</b>
<b>3.1 État des connaissances archéologiques .....</b>	<b>4</b>
<b>3.2 Inventaire archéologique .....</b>	<b>4</b>
3.2.1 Secteur 1 .....	8
3.2.2 Secteur 2 .....	8
3.2.3 Secteur 3 .....	9
3.2.4 Secteur 4 .....	10
3.2.5 Secteur 5 .....	10
3.2.6 Secteur 6 .....	11
3.2.7 Secteur 7 .....	12
<b>4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe A : Catalogue photos.....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe B : Plans d'emprise et localisation des secteurs archéologiques .....</b>	<b>36</b>

## Liste des figures

<i>Figure 1 Localisation des secteurs d'intervention pour le projet 154-86-0721. ....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 Localisation sur photographie aérienne de la construction d'une voie de contournement pour le projet 154-86-0721, route 117. ....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 Localisation sur photographie aérienne de l'emprise du projet 154-86-0721, route 117. ....</i>	<i>7</i>

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 Sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge, projet 154-86-0721. ....</i>	<i>1</i>
<i>Tableau 2 Synthèse des travaux archéologiques, projet 154-86-0721 ....</i>	<i>4</i>

## Liste des photographies

<i>Photo 1</i>	<i>Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), direction sud.</i>	<i>13</i>
<i>Photo 2</i>	<i>Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.</i>	<i>13</i>
<i>Photo 3</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.</i>	<i>14</i>
<i>Photo 4</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.</i>	<i>14</i>
<i>Photo 5</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise.</i>	<i>15</i>
<i>Photo 6</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est.</i>	<i>15</i>
<i>Photo 7</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est.</i>	<i>16</i>
<i>Photo 8</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.</i>	<i>16</i>
<i>Photo 9</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.</i>	<i>17</i>
<i>Photo 10</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise.</i>	<i>17</i>
<i>Photo 11</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline localisée au sud, direction sud.</i>	<i>18</i>
<i>Photo 12</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud.</i>	<i>18</i>
<i>Photo 13</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord.</i>	<i>19</i>
<i>Photo 14</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.</i>	<i>19</i>
<i>Photo 15</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.</i>	<i>20</i>
<i>Photo 16</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord.</i>	<i>20</i>
<i>Photo 17</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud.</i>	<i>21</i>
<i>Photo 18</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière, direction nord.</i>	<i>21</i>
<i>Photo 19</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord.</i>	<i>22</i>
<i>Photo 20</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.</i>	<i>22</i>
<i>Photo 21</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.</i>	<i>23</i>
<i>Photo 22</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud.</i>	<i>23</i>
<i>Photo 23</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau, côté sud du centre ligne, direction ouest.</i>	<i>24</i>
<i>Photo 24</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette, côté nord du centre ligne, direction est.</i>	<i>24</i>

<i>Photo 25</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud.</i>	<i>25</i>
<i>Photo 26</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud.</i>	<i>25</i>
<i>Photo 27</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est</i>	<i>26</i>
<i>Photo 28</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud.</i>	<i>26</i>
<i>Photo 29</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord.</i>	<i>27</i>
<i>Photo 30</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est.</i>	<i>27</i>
<i>Photo 31</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest.</i>	<i>28</i>
<i>Photo 32</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est.</i>	<i>28</i>
<i>Photo 33</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud.</i>	<i>29</i>
<i>Photo 34</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé.</i>	<i>29</i>
<i>Photo 35</i>	<i>Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord.</i>	<i>30</i>

## ÉQUIPE DE RÉALISATION



Service de la planification et de la programmation

Direction de la coordination, de la planification et des ressources

Direction générale de Québec et de l'Est

**Marie-Pier Desjardins**, archéologue

**Ghislain Gagnon**, archéologue

**Denis Roy**, archéologue



**Marc Côté**, archéologue, Directeur général

**David Laroche**, assistant-archéologue

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Mandat

En mai 2008, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge sur la route 117 qui sera effectué sur le territoire de la Direction territoriale des Laurentides-Lanaudière. Ce mandat, s'inscrit dans le cadre de la *Loi sur les biens culturels du Québec* (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette dernière permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation des travaux d'aménagement.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de l'intervention archéologique qui a été réalisée au cours de l'automne 2008. L'intervention s'est limitée aux propriétés acquises au moment de l'inventaire. Les propriétés non-acquises devront faire l'objet d'un inventaire archéologique ultérieur.

## 1.2 Équipe d'intervention

Une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et de quatre techniciens a été requise pendant cinq jours, soit du 20 au 24 octobre 2008, pour réaliser l'inventaire. Le tableau 1 présente le sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre de ce projet routier.

**Tableau 1** Sommaire de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge, projet 154-86-0721.

N° de projet routier	Localisation et description du projet	Interventions archéologiques	Dates de réalisation
154-86-0721	Route 117, construction d'une nouvelle route 2 voies (voie de contournement)	Inspection visuelle et 1 126 sondages	20 au 24 octobre 2008

## **2. MÉTHODOLOGIE**

### **2.1 Préparation de l'inventaire**

#### **2.1.1 Demande de permis de recherche archéologique**

Une demande de permis de recherche archéologique est présentée au ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 08-COTM-02 est émis au nom d'Archéo-08.

#### **2.1.2 Recherche documentaire**

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire est effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus et répertoriés dans l'emprise du projet ou à proximité de celui-ci. Une demande de renseignements comprenant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 est acheminée au MCCCFQ qui consulte *l'Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) afin de dresser liste des sites répertoriés, dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. L'inventaire des sites connus permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc.). Lorsque des sites sont présents, ils sont regroupés sous forme de tableau selon leur localisation, leur distance du projet, leur état de conservation, leur contenu archéologique et leur affiliation culturelle.

### **2.2 Inventaire archéologique**

L'emprise des travaux est localisée à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Elle est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs non-propices à la réalisation de sondages (milieux humides, pentes abruptes, remblais, substrats rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées par l'archéologue chargé du projet. Un enregistrement par photographie numérique est effectué systématiquement sur l'ensemble de l'emprise à inventorier.

Chacun des sondages archéologiques couvre une superficie minimale de 900 cm<sup>2</sup>, pouvant atteindre 2 500 cm<sup>2</sup> si un puits s'avère positif. Ils sont réalisés tous les dix à quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements, selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager le niveau végétal de surface, puis excavés à la pelle ou à la truelle, selon le type de sol. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé à travers des mailles espacées de ¼ de pouce. La profondeur maximale de chaque puits de sondage est déterminée par l'atteinte de la couche de sol identifiée comme étant stérile et naturelle. Une fois les relevés effectués, tous les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages additionnels distancés de cinq mètres permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des objets mis à jour et de leur contexte pédologique et environnemental. De plus, un enregistrement photographique est effectué. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte sont conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site est localisé à l'aide d'un GPS et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue chargé du projet doit alors tenir compte de l'ensemble des sondages positifs et de la distribution des vestiges afin de déterminer l'importance du site et de fournir rapidement aux archéologues du MTQ des recommandations quant à la nature des travaux pouvant s'avérer nécessaires.

### **2.3 Analyse et rapport**

Tous les artefacts mis à jour cours de inventaire archéologique doivent être nettoyés et traités selon les normes établies par le MCCCCFQ. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs sont intégrés au rapport.

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des travaux prévus. Une description environnementale ainsi qu'une description des travaux archéologiques réalisés y sont présentées. Finalement, les conclusions et les recommandations sont énoncées et soumises au chargé(e) de projet du MTQ.

### 3. RÉSULTATS

#### 3.1 État des connaissances archéologiques

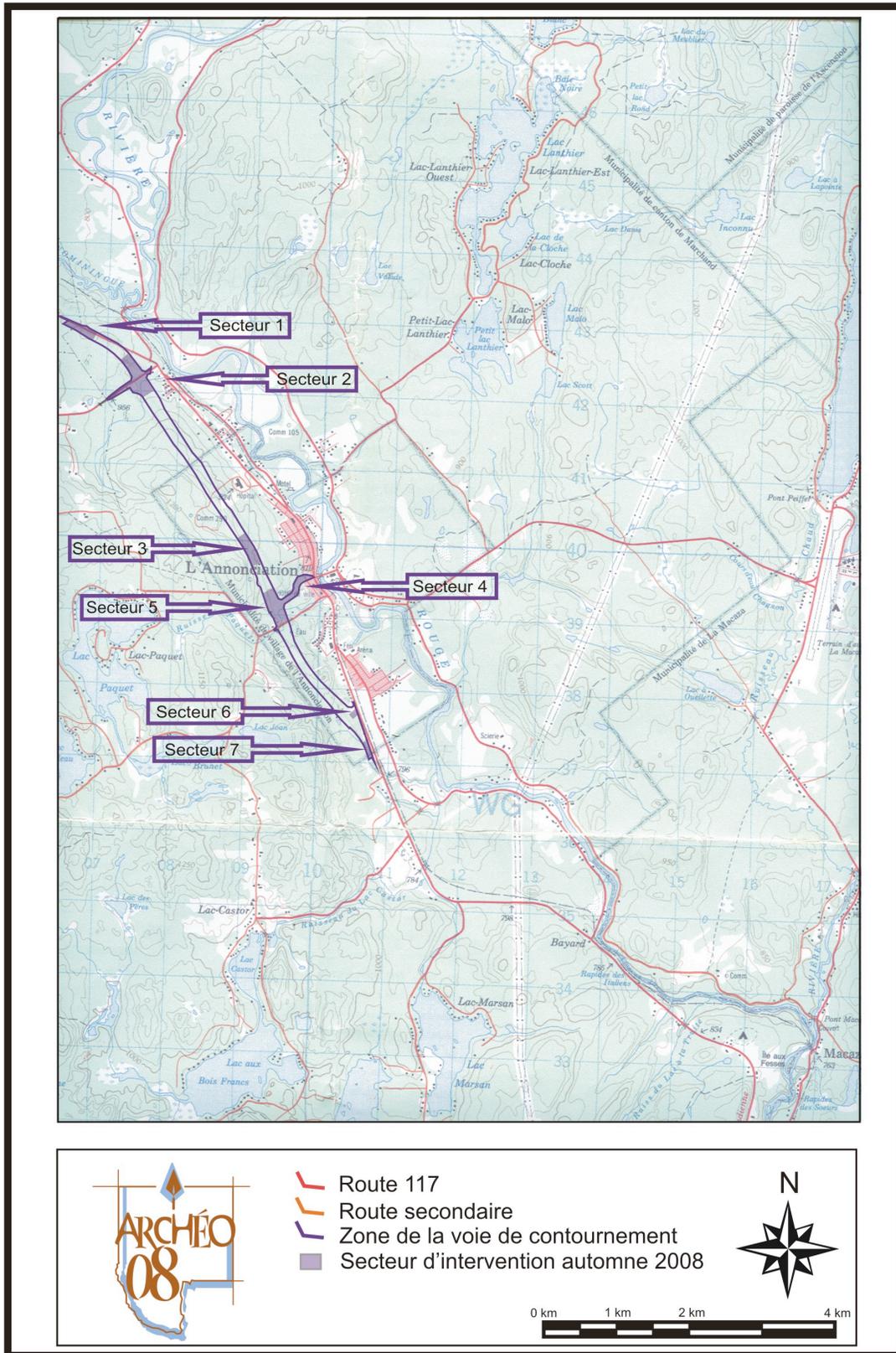
La consultation du répertoire de l'ISAQ du MCCCCFQ a permis de constater qu'aucun site archéologique n'est présent dans une zone d'étude de 10 km de rayon autour du centre du projet.

#### 3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire s'est déroulé entre le 20 et le 24 octobre 2008 dans le cadre du projet de construction de la nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'emprise du tronçon routier, qui possède une largeur moyenne de 50 m, a été divisée en sept secteurs pour en faciliter la description (tableau 2). Aucun artefact n'a été découvert lors de l'inventaire archéologique.

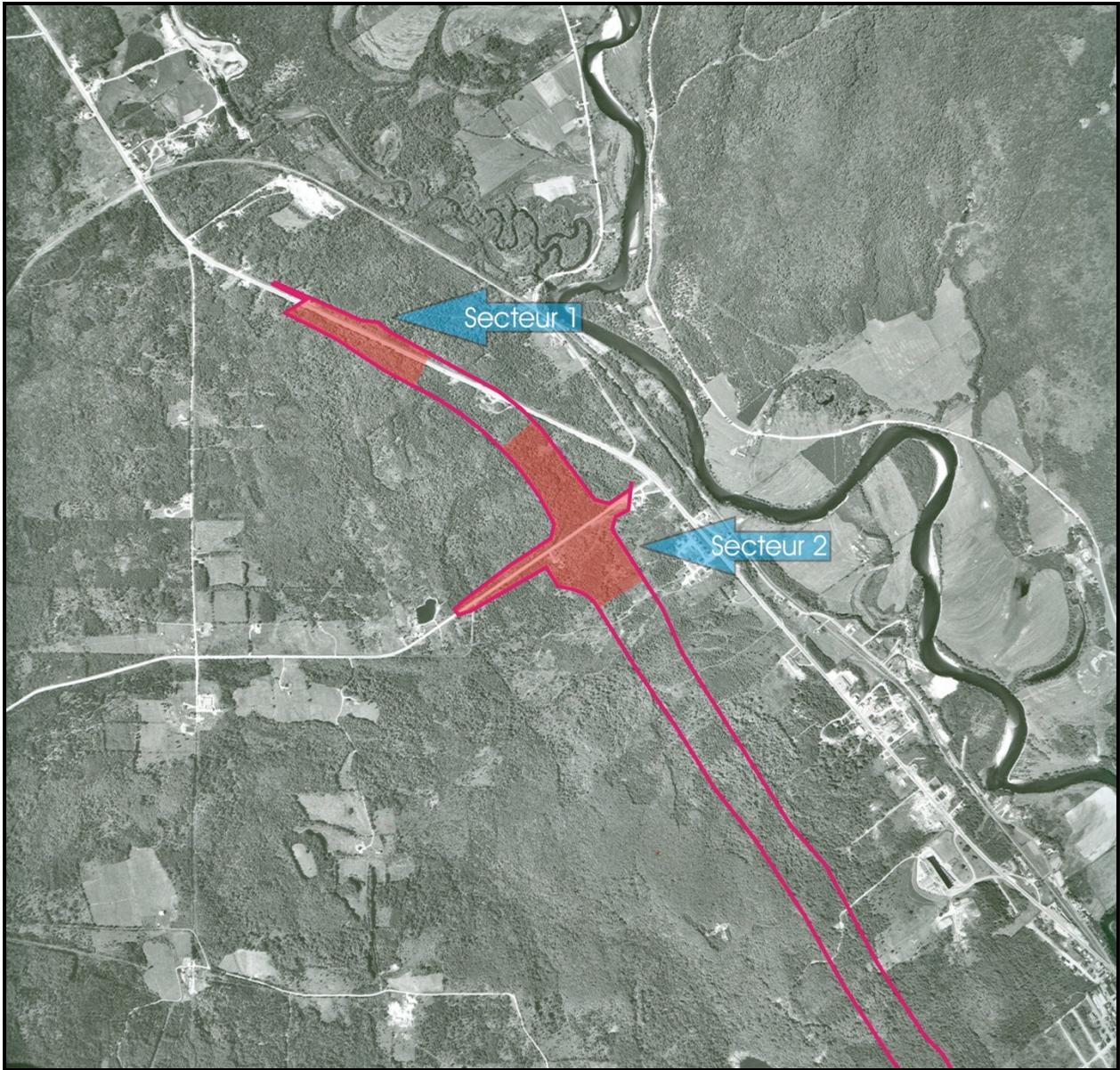
**Tableau 2 Synthèse des travaux archéologiques, projet 154-86-0721**

Secteurs	Début du chaînage	Fin du chaînage	Longueur (m)	Largeur (m)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
1	7+611	7+120	491	100	Forêt mixte	Podzol	115 sondages et inspection visuelle
2	6+835	6+057	778	150	Milieu humide et forêt mixte	Podzol	390 sondages et inspection visuelle
3	3+582	3+098	484	120	Glacis et érablière	Podzol	220 sondages et inspection visuelle
4	1+020	0+612	408	80	Forêt laurentienne et pinède	Podzol	120 sondages et inspection visuelle
5	2+905	2+378	527	165	Milieu humide et forêt mixte	Podzol	269 sondages et inspection visuelle
6	100+857	100+797	60	91	Terrain en friche	Podzol	6 sondages et inspection visuelle
7	100+423	100+097	326	60	Terrain en friche et espace résidentiel	Podzol	6 sondages et inspection visuelle



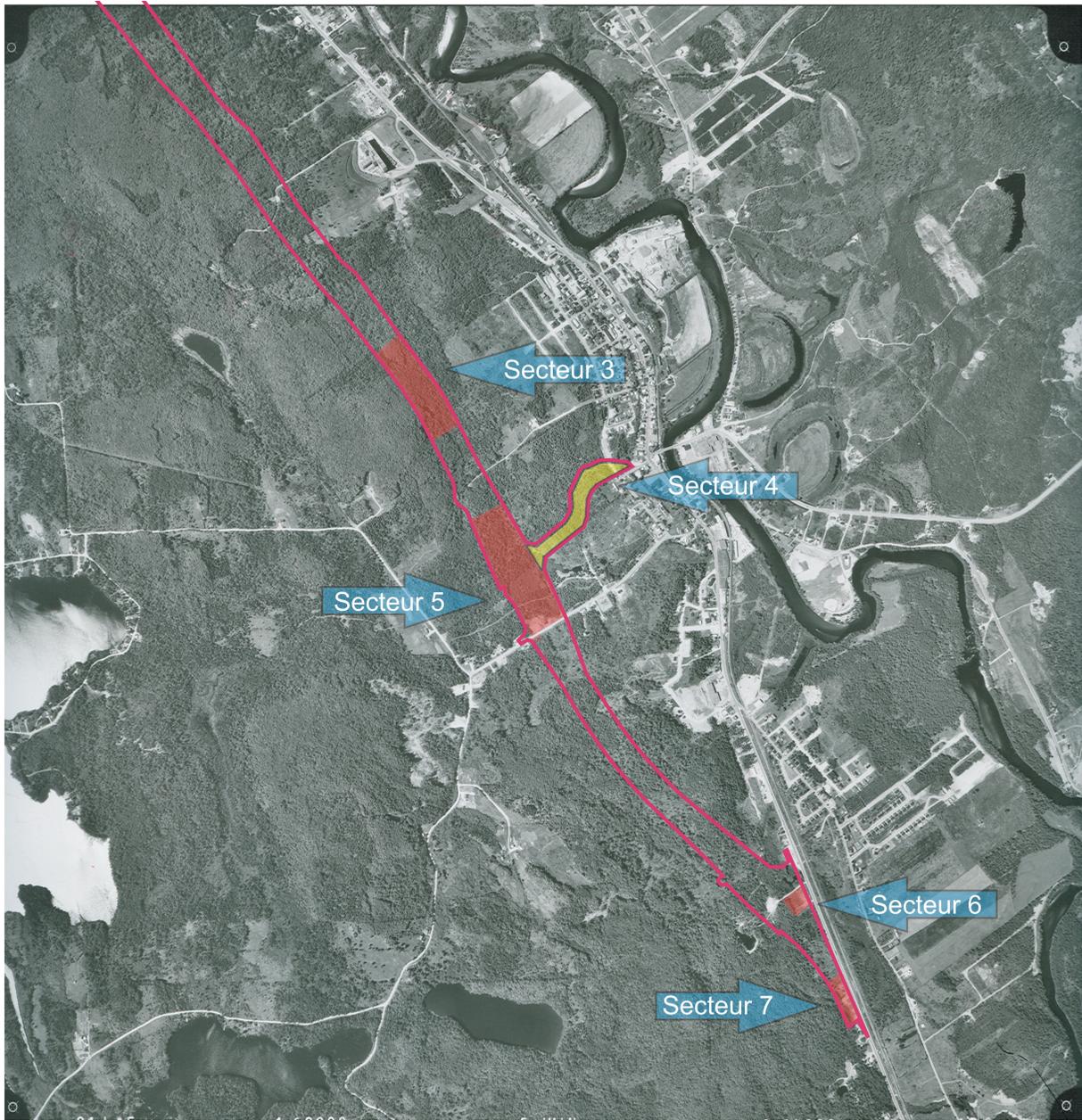
**Figure 1 Localisation des secteurs d'intervention pour le projet 154-86-0721.**

Source : Modifiée à partir de Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, 1993, 31J/7, L'Annonciation



**Figure 2 Localisation sur photographie aérienne de la construction d'une voie de contournement pour le projet 154-86-0721, route 117.**

Source : Modifiée à partir de *Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, 1981, 31J16, Q80320, 161, 1 :20000*



**Figure 3** Localisation sur photographie aérienne de l'emprise du projet 154-86-0721, route 117.

Source : Modifiée à partir de *Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, 1981, 31J15, Q80320, 184, 1 :20000*

### **3.2.1 Secteur 1**

Le secteur 1, situé entre les chainages 7+611 et 7+120, a une longueur approximative de 491 m et se divise en deux sous-secteurs séparés entre eux par l'actuelle route 117.

Le sous-secteur 1A, qui est localisé au nord de la route 117, possède une largeur moyenne approximative de 30 m. Quarante sondages y ont été effectués. La topographie de cette partie du secteur est relativement peu accidentée aux deux extrémités et présente une dépression abrupte dans la partie centrale, près du ruisseau du Lac-à-la-Truite situé approximativement au chainage 7+331, où on observe un milieu plus humide.

Le sous-secteur 1B, est localisé au sud de la route 117 et possède une largeur d'emprise de forme irrégulière dont la largeur varie approximativement entre 50 m et 80 m d'ouest en est. Soixante-quinze sondages y ont été effectués. L'extrémité est de ce secteur bordant la route étant inondée, aucun sondage n'y a été réalisé.

La stratigraphie des deux sous-secteurs est de type podzolique. Elle est caractérisée par une couche d'humus d'une épaisseur variant entre 10 cm et 15 cm sous laquelle se retrouve une couche composée d'un sable éluviié gris clair sur une épaisseur de 10 cm à 25 cm selon l'endroit reposant sur un sable brun orangé devenant de plus en plus induré en profondeur.

### **3.2.2 Secteur 2**

Le secteur 2, situé entre les chainages 6+835 et 6+057, a une longueur approximative de 778 m, et se divise en deux sous-secteurs séparés entre eux par la route Bellerive dont l'orientation est perpendiculaire à l'emprise des travaux.

Le sous-secteur 2A, qui est localisé au nord-ouest de la route 117 entre la route Bellerive et le chaînage 6+835, a une longueur approximative de 463 m et une largeur moyenne approximative de 150 m. Deux cent soixante-dix sondages, répartis en quinconce sur dix alignements parallèles à la route, ont été réalisés. D'importantes perturbations des sols situés du côté ouest de la route Bellerive ont pu être observées et semblent attribuables à la machinerie utilisée pour les travaux de déboisement (photos 1 et 2). De plus, une petite section de la partie ouest n'était pas propice aux sondages, car les sols y étaient inondés (photo 3). Le reste de l'espace présentait un sol de pinède bien drainé.

Les sondages ont permis de constater deux types de stratigraphies podzoliques. Le premier type est caractérisé par une mince couche d'humus de 5 cm reposant sur une couche éluviiée pouvant varier de 5 cm à 10 cm d'épaisseur, sous laquelle on observe une couche de sable orangé et brunâtre (photo 4). Le second type est caractérisé par une couche d'humus d'approximativement 10 cm reposant sur une

couche de sol éluvié d'environ 5 cm superposée à une couche de sable orangé et brunâtre devenant de plus en plus dure et compacte en profondeur (photo 5).

Le sous-secteur 2B, localisé au sud-est du centre de l'emprise, est inclus entre la route Bellerive et le chaînage 6+057. Un ruisseau sans nom divise ce sous-secteur et rend une partie du terrain non propice à la réalisation de sondages à cause de sols très humides (photos 6 et 7). Le reste de l'emprise se caractérise par une topographie présentant une légère pente ascendante vers le sud et vers l'est. On observe un petit plateau au sud de la ligne centrale. Un total de 120 sondages fut réalisé dans ce sous-secteur.

Trois types de stratigraphies sont observés dans ce sous-secteur. Le premier type est caractérisé par un très mince humus couvrant une couche comportant des lentilles de sol éluvié et de sable orangé dans une matrice brun foncé d'environ 20 cm d'épaisseur. Sous cette couche se trouve un horizon d'argile (photo 8). Le second type se caractérise par une couche d'humus brun et grisâtre surmontant une mince couche noire sous laquelle se trouve une couche sablonneuse brun orangé très meuble (photo 9). Le troisième type se caractérise par une mince couche d'humus reposant sur un sable beige-orangé. Sous cette couche se trouve un sol éluvié d'une dizaine de centimètres reposant sur une couche de sable brun orangé fortement indurée (photo 10).

### **3.2.3 Secteur 3**

Le secteur 3, situé entre les chainages 3+582 et 3+098, a une longueur approximative de 484 m ainsi qu'une largeur moyenne approximative de 120 m. La topographie plutôt uniforme du secteur est caractérisée par une faible pente localisée au pied la colline au sud de l'emprise (photo 11). Par endroit, on retrouve une colline dont la pente est parfois assez prononcée et entrecoupée par de petites ravines creusées par le ruissellement des eaux pluviales. Ces perturbations ont affecté l'intégrité des lieux, rendant par endroit le terrain non propice à la réalisation de sondages (photo 12). La partie située au sud de l'emprise est un boisé aux feuilles caduques où l'érable prédomine tandis que les conifères (sapins baumiers et pins sp.) abondent dans la partie nord de l'emprise. Trois empierrements linéaires, d'origine anthropique, ont été observés le long d'un chemin forestier (photo 13). Ces voies d'accès, dans les sols sont souvent gorgés d'eau, sont utilisées comme piste de ski de fond et de raquette qui est perceptible par la signalisation laissée en place. Aucun artefact n'a été trouvé lors de la réalisation de deux cent vingt sondages.

Deux types de stratigraphies ont été observés lors des sondages dans le secteur. La plus couramment observée, particulièrement au sud de l'emprise, se caractérise par une épaisse couche de litière de feuilles en décomposition recouvrant un humus sablonneux gris-noir. Cet horizon organique repose sur une couche de sable orangé rougeâtre, très meuble (photo 14). Dans la partie plus au nord du secteur d'intervention, la stratigraphie se caractérise par un humus noir assez gras reposant sur une

mince couche éluviée grise foncée. Ces couches sont suivies d'un sable orangé brunâtre reposant sur un horizon de sable jaune assez meuble (photo15).

#### **3.2.4 Secteur 4**

Le secteur 4, situé entre les chainages 1+020 et 0+612, a une longueur approximative de 408 m et une largeur approximative variant de 70 à 83 m dans l'emprise de la montée Marois. Ce secteur est perpendiculaire au tracé de la voie de contournement et permettra d'accéder au centre-ville de l'Annonciation. Cent vingt sondages y ont été réalisés. Il débute par une des sols érodés par le cours du ruisseau Paquet (photo 16) qui prend sa source dans le lac Paquet et se déverse dans la rivière Rouge. La pente, orientée vers le sud, est assez abrupte et un plateau en faux-plat constitue le reste du secteur d'intervention. Au chainage 0+840, une plantation de pins rouges (photo 17) diffère de la forêt mixte environnante caractérisée par l'épinette noire, le sapin baumier et plusieurs espèces de feuillus dont le tremble et le bouleau (photo 18).

Près du chainage 0+662, un plancher de bois visible à la surface du sol, semble associé aux vestiges d'une habitation dont les dimensions sont estimées à environ 2,50 m par 2,50 m (photo 19). Le mode de fabrication, le stade de décomposition du bois de même que l'utilisation de clous tréfilés indiquent que la construction est assez récente. Cet aménagement de planches repose sur plusieurs grosses poutres.

Le secteur 4 possède un sol meuble et très bien drainé qui se divise en deux types de stratigraphies différentes. La stratigraphie la plus commune est caractérisée par un très mince humus recouvrant une couche de terreau orangé-brunâtre d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Sous ces couches, se trouve un horizon éluvié gris pâle d'une dizaine de centimètres que recouvre une couche de sable orange foncé (photo 20). Le second type de stratigraphie observé se caractérise par une couche d'humus brun foncé d'une vingtaine de centimètres de profondeur, laquelle repose sur une couche éluviée grisâtre de quelques centimètres superposée à une couche de sable orange brunâtre (photo 21).

#### **3.2.5 Secteur 5**

Le secteur 5, situé entre les chainages 2+905 et 2+378, a une longueur approximative de 605 m et une largeur moyenne approximative de 120 m dans l'emprise de la route 117. Ce secteur se divise en deux sous-secteurs

Le sous-secteur 5A correspond à la partie de l'emprise de la route 117, dont la largeur moyenne est d'environ 165 m, qui va approximativement du chainage 2+905, situé à plus ou moins 200 au nord-ouest de la montée Marois, jusqu'au au chainage 2+ 378, situé au nord-ouest de la montée Paquette. La partie nord de l'emprise comprend une bande de terrain bien drainé ayant fait l'objet de sondages. Au nord de

la ligne centrale, un ruisseau sans nom coule vers le nord puis vers l'est et la majeure partie de ses berges sont boueuses et non propice à la réalisation de sondages.

La partie longeant la ligne est de l'emprise comprend également une bande de terrain sec ayant fait l'objet de sondages. Cet espace est compris entre la montée Paquette et le chaînage 2+585. La partie à l'ouest du ruisseau, en légère pente descendante et orientée vers le nord. Au pied de cette dernière ainsi qu'au sommet, un espace plat de superficie restreinte a permis la réalisation de quelques sondages.

La partie centrale du secteur 5A couvre les espaces limités par le cours du petit ruisseau coulant entre le chemin du Lac-Paquette et le chaînage 2+605 et la limite est de l'emprise de la route 117. Ce ruisseau sans nom coupe le sous-secteur en deux et se détourne vers le l'est au chaînage 2+605 (photo 22). Ce secteur était très humide lors de notre passage et impropre aux sondages (photos 23 et 24).

Des sondages ont été réalisés dans la partie sud du sous-secteur 5A. Dans la partie est, on note un chemin forestier utilisé comme piste de véhicules tout terrain. Cette circulation a eu un impact majeur sur les sols environnants et la couche humique fortement perturbée a été partiellement délavée par le ruissellement. (photo 25). Les deux cents soixante-cinq sondages effectués dans l'ensemble du secteur 5A ont révélés une stratigraphie caractérisée par une couche humique reposant sur un sol éluvié superposé à une couche de sable de couleur beige jaunâtre à orangé brunâtre (photos 26 et 27).

Le sous-secteur 5B, formé d'un petit espace au nord-ouest de l'actuelle monté Paquette, est coincé entre la route et le ruisseau. Celui-ci possède un bon débit et son lit est assez profond (photo 28). Quatre sondages ont été réalisés sur les berges du ruisseau malgré l'étroitesse du terrain. La stratigraphie, similaire au reste du secteur 5, est caractérisée par une litière de feuilles mortes reposant sur une couche organique noire, suivi d'une mince couche éluviée et d'un sable orangé brunâtre devenant plus jaune en profondeur.

### **3.2.6 Secteur 6**

Le secteur 6 correspond au lot 42-86 qui est caractérisé par un terrain en friche situé au sud de la route 117, entre les chainages 100+857 et 100+797, et dont la largeur approximative est de 60 m (photo 29). La limite sud du terrain est bordée par un embranchement du ruisseau Paquet environné par un milieu humide. Les sondages révèlent que ce terrain a été fortement bouleversé par de la machinerie. Des amas de détritrus retrouvés au point le plus éloigné de la route 117 ont été partiellement enfouis dans le sol, ajoutant aux perturbations anthropiques (photo 30). La stratigraphie de ce terrain est caractérisée par un couvert herbacé reposant sur un mince humus qui recouvre un sol de sable mélangé témoignant de perturbations anthropiques (photo 31). Six sondages ont été réalisés et aucun artéfact n'a été découvert.

### **3.2.7 Secteur 7**

Le secteur 7, tout comme le secteur 6, a été largement affecté par l'activité anthropique. Il est situé à l'ouest de la route 117, entre les chainages 100+423 et 100+097, et possède une longueur approximative de 326 m ainsi qu'une largeur d'environ 60 m. On y observe une résidence à l'abandon à proximité d'un garage de véhicules récréatifs, ainsi que de nombreuses pièces automobiles abandonnées sur l'ensemble du terrain. Cet espace très sablonneux ne possède presque plus de couche humique (photo 32). La présence d'un ruisseau entouré d'un milieu humide dans la partie sud du terrain y rend le secteur peu propice à la réalisation de sondages (photo 33). Les six sondages effectués montrent une stratigraphie bouleversée présentant deux profils différents. Un premier profil se caractérise par une mince couche d'humus, présente par endroit, laquelle repose sur une couche de sable mélangé (photo 34). Le second profil présente une couche de litière recouvrant un humus d'une dizaine de centimètres d'épaisseur reposant sur une couche éluvée sous laquelle on retrouve un sable orangé (photo 35). Une mince couche noire de matières organiques se retrouve parfois à une profondeur d'une trentaine de centimètres, ce qui permet de penser que l'humus supérieur recouvre une couche de remblai. Aucun artefact n'a été retrouvé lors de l'inventaire.



**Photo 1**      **Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), direction sud.**



**Photo 2**      **Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.**



**Photo 3**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord.**



**Photo 4**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



**Photo 5**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



**Photo 6**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est.**



**Photo 7**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est.**



**Photo 8**      **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



**Photo 9**     **Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



**Photo 10**     **Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise.**



**Photo 11**    **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline localisée au sud, direction sud.**



**Photo 12**    **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud.**



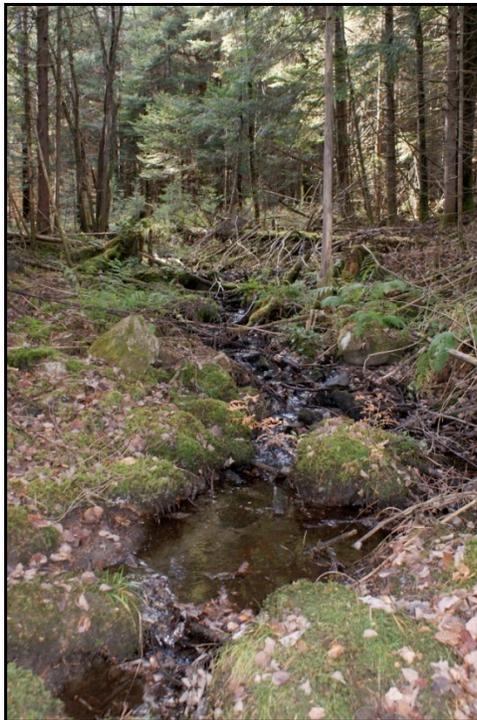
**Photo 13**    **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord.**



**Photo 14**    **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.**



**Photo 15**    **Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud.**



**Photo 16**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord.**



**Photo 17**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud.**



**Photo 18**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière, direction nord.**



**Photo 19**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord.**



**Photo 20**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.**



**Photo 21**    **Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest.**



**Photo 22**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud.**



**Photo 23**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau, côté sud du centre ligne, direction ouest.**



**Photo 24**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette, côté nord du centre ligne, direction est.**



**Photo 25**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud.**



**Photo 26**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud.**



**Photo 27**    **Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est**



**Photo 28**    **Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud.**



**Photo 29**     **Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord.**



**Photo 30**     **Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est.**



**Photo 31**    **Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest.**



**Photo 32**    **Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est.**



**Photo 33**    **Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud.**



**Photo 34**    **Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé.**



**Photo 35**    **Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord.**

## **4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Un inventaire archéologique a été réalisé entre le 20 et le 24 octobre 2008 dans le cadre du projet n° 154-86-0721 concernant la construction de la voie de contournement de Rivière-Rouge sur la route 117 dans la MRC Antoine-Labelle sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière du MTQ. L'inspection visuelle de l'emprise et la réalisation de 1126 sondages n'a pas permis la découverte de sites archéologiques. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée pour les secteurs ayant fait l'objet de cet inventaire. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus dans les secteurs inventoriés, sans contraintes du point de vue archéologique. Cependant, nous recommandons au MTQ de finaliser l'inventaire des propriétés non-acquises et n'ayant pas encore fait l'objet d'un inventaire archéologique dès que les acquisitions auront été complétées et que les conditions climatiques le permettront.

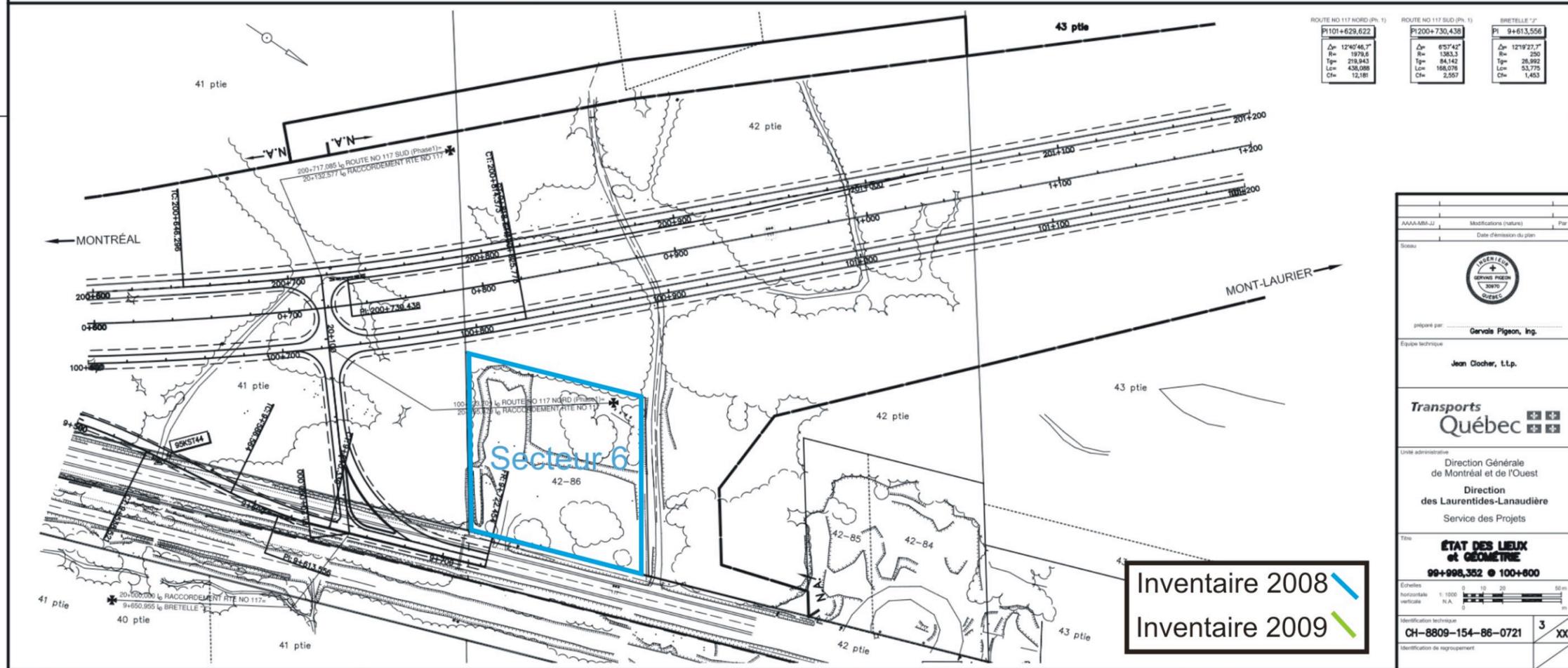
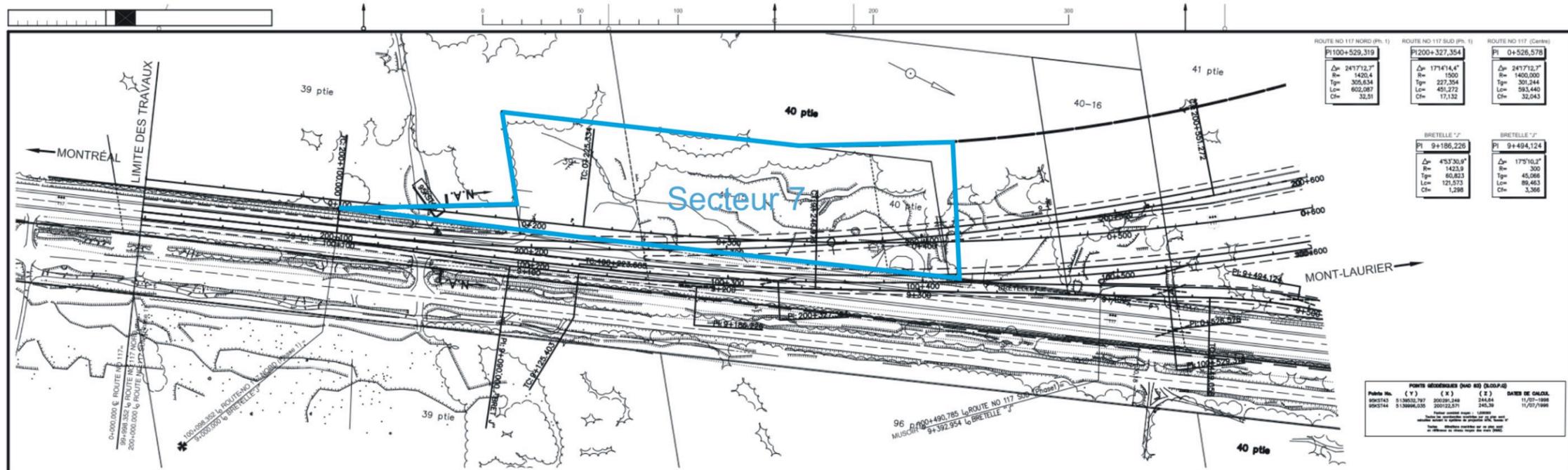
## **Annexe A : Catalogue photos**

1	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur de la montée de la route 321/Bellerive, direction sud
2	Projet 154-86-0721; exemple du bouleversement du sol par la machinerie, secteur de la montée Bellerive, direction ouest
3	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ligne centrale du côté est de la montée Bellerive, direction est
4	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), ruisseau du côté est de la montée Bellerive, direction est
5	Projet 154-86-0721; exemple de milieu humide, montée Bellerive, côté est, direction est
6	Projet 154-86-0721; travaux de déboisement, secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord
7	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), côté ouest, direction nord
8	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
9	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
10	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi ouest, côté est de la montée au sud de l'emprise
11	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, exemple de stratigraphie, paroi est, côté sud-est
12	Projet 154-86-0721; secteur 2 (montée de la route 321/Montée Bellerive), exemple de stratigraphie, paroi est, côté est de la montée au sud de l'emprise
13	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, exemple de stratigraphie, paroi est, côté sud-est
14	Projet 154-86-0721; secteur 2, exemple de stratigraphie, paroi sud, côté est de la montée au sud de l'emprise
15	Projet 154-86-0721; montée Bellerive, secteur est, exemple de stratigraphie, paroi sud
16	Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du terrain vague lot 43, direction nord
17	Projet 154-86-0721; secteur 6, vue générale du fond du terrain lot 42-86, direction est
18	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain vague lot 43, direction est
19	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain vague lot 43, direction sud
20	Projet 154-86-0721; secteur 6, exemple de sondage, sol remanié, direction ouest
21	Projet 154-86-0721; terrain vague lot 43, extrémité ouest, direction sud-est
22	Projet 154-86-0721; secteur 7, vue générale du lot 40, extrémité ouest, direction est
23	Projet 154-86-0721; extrémité ouest du lot 40, direction sud
24	Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord, sol mélangé
25	Projet 154-86-0721; fond de terrain du lot 40, terrain humide, direction sud
26	Projet 154-86-0721; secteur 7, fond du terrain, milieu humide, direction sud
27	Projet 154-86-0721; vue générale du terrain du lot 40, extrémité est, direction ouest
29	Projet 154-86-0721; secteur 7, exemple de stratigraphie, paroi nord
30	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, vue générale du secteur sud, direction sud
31	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), vue générale de la colline au sud, direction sud

32	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud
33	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
34	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de milieu humide, direction nord
35	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de milieu humide, direction nord
36	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi est
37	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, milieu humide, direction nord
38	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, empierrement linéaire, direction sud
39	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), empierrement linéaire, direction sud
40	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
41	Projet 154-86-0721; secteur 3 (montée Alphonse), exemple de stratigraphie, paroi sud
42	Projet 154-86-0721; montée Alphonse, exemple de stratigraphie, paroi sud
43	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de la densité forestière
44	Projet 154-86-0721; secteur 4, ruisseau traversant le secteur, direction nord
45	Projet 154-86-0721; montée Marois, ruisseau direction nord
46	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi est
47	Projet 154-86-0721; secteur 4, pinède, direction sud
48	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi ouest
49	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest
50	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi ouest
51	Projet 154-86-0721; secteur 4, plancher de bois, direction nord
52	Projet 154-86-0721; montée Marois, plancher de bois, direction nord.
53	Projet 154-86-0721; montée Marois, plancher de bois, direction nord.
54	Projet 154-86-0721; secteur 4, exemple de stratigraphie, paroi ouest
55	Projet 154-86-0721; montée Marois, exemple de stratigraphie, paroi est, centre ligne.
56	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, forêt dense au 0+400 à 0+440, direction est
57	Projet 154-86-0721; secteur 5A, milieu humide au nord de l'emprise, direction sud
58	Projet 154-86-0721; secteur 5A, impact de la machinerie, direction est, partie sud
59	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, impact de la machinerie, direction est, partie sud
60	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, impact de la machinerie, direction est, partie sud
61	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
62	Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi sud
63	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de stratigraphie, paroi sud
64	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
68	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau côté sud du centre ligne, direction ouest
69	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, chemin forestier au sud du centre ligne, direction ouest

70	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
71	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de milieu humide, direction est
72	Projet 154-86-0721; secteur 5A, ruisseau Paquette côté nord du centre ligne, direction est
73	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, ruisseau côté ouest, direction ouest
74	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, milieu humide, direction est
75	Projet 154-86-0721; secteur 5A, exemple de stratigraphie, paroi est
76	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, exemple de stratigraphie, paroi est
77	Projet 154-86-0721 ; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction sud
78	Projet 154-86-0721; secteur 5B, ruisseau Paquette du côté est de la montée, direction sud
79	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction nord
80	Projet 154-86-0721; montée lac-Paquette, ruisseau côté est de la montée, direction sud

**Annexe B : Plans d'emprise et localisation des secteurs archéologiques**

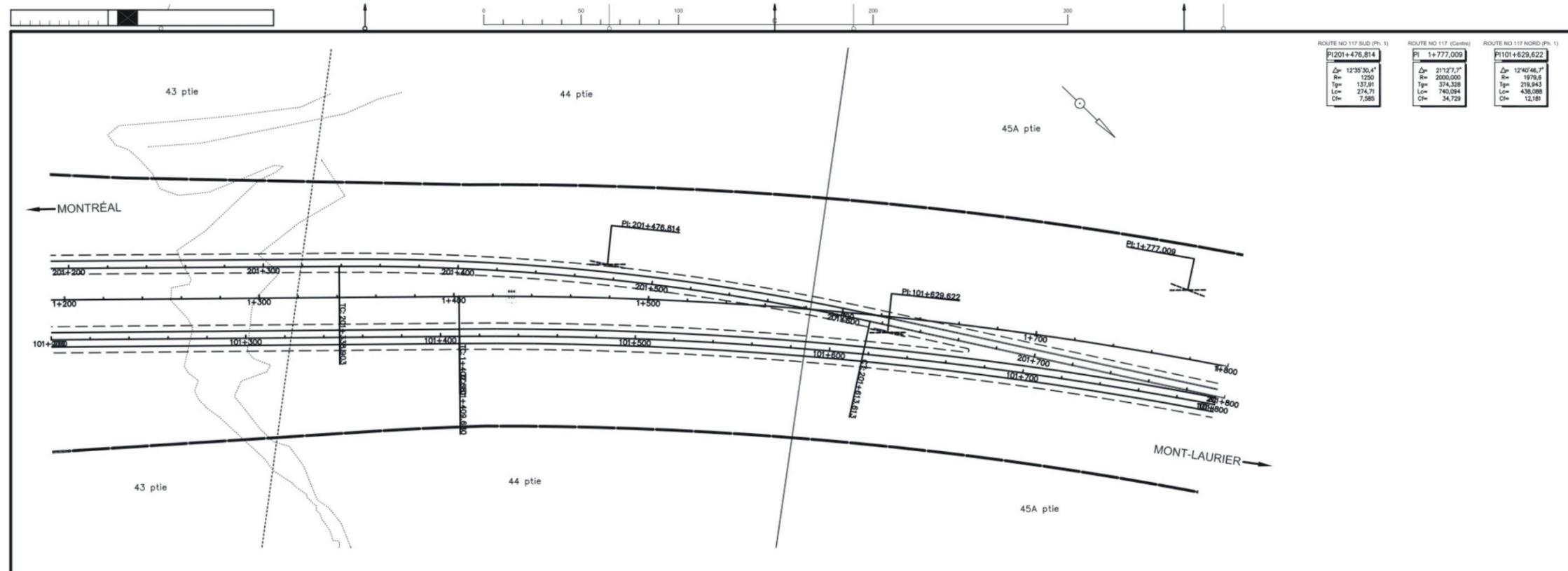


Inventaire 2008

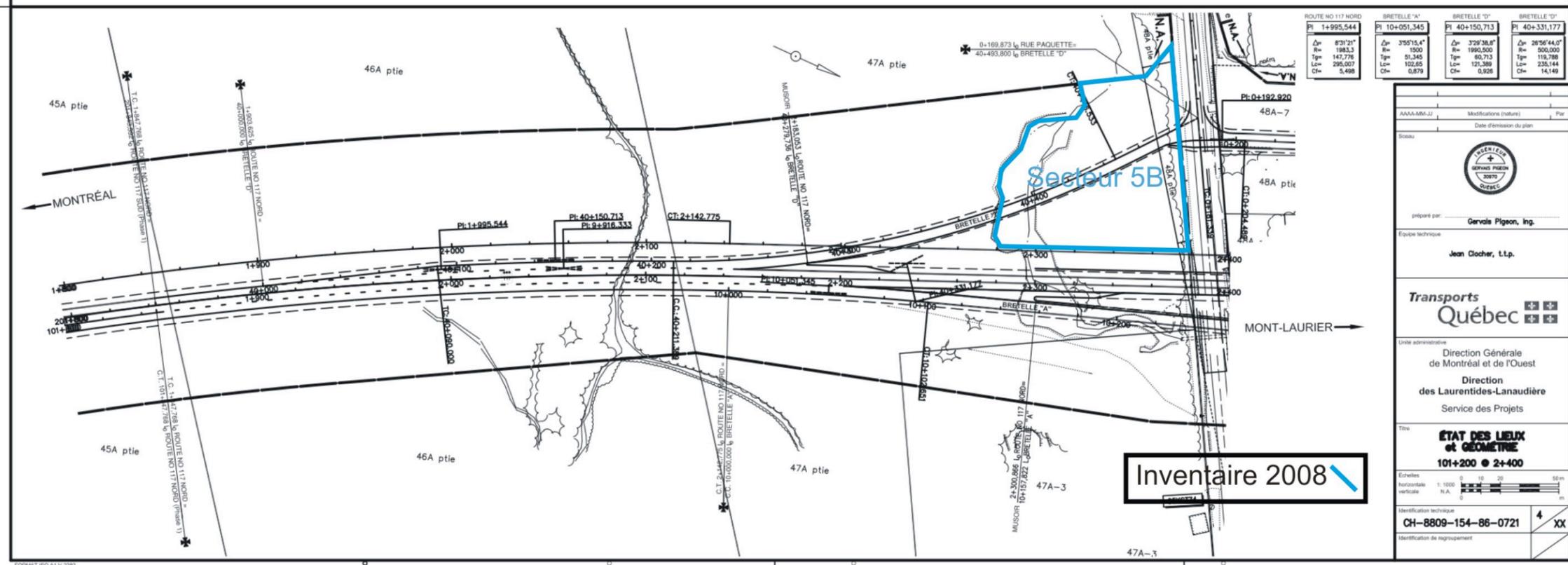
Inventaire 2009

AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
préparé par: <b>Gervais Pigeon, Ing.</b>		
Équipe technique: <b>Jean Gocher, I.T.P.</b>		
<b>Transports Québec</b>		
Unité administrative: <b>Direction Générale de Montréal et de l'Ouest</b>		
<b>Direction des Laurentides-Lanaudière</b>		
Service des Projets		
<b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMETRIE</b>		
<b>99+998,352 @ 100+600</b>		
Échelles: horizontale 1:1000, verticale N.A.		
Identification technique: <b>CH-8809-154-86-0721</b>		<b>3</b> XX
Identification de rassemblement		

FORMAT ISO A1 V-232



ROUTE NO 117 SUD (Pt. 1)	ROUTE NO 117 (Centre)	ROUTE NO 117 NORD (Pt. 1)
Pi 201+476.814	Pi 1+777.009	Pi 101+629.622
$\Delta = 12'35'30,4''$	$\Delta = 21'27,7''$	$\Delta = 12'40'46,7''$
R= 1250	R= 2000,000	R= 1979,6
Tp= 137,91	Tp= 374,328	Tp= 219,943
L= 274,71	L= 740,094	L= 438,088
C= 7,685	C= 34,729	C= 12,181

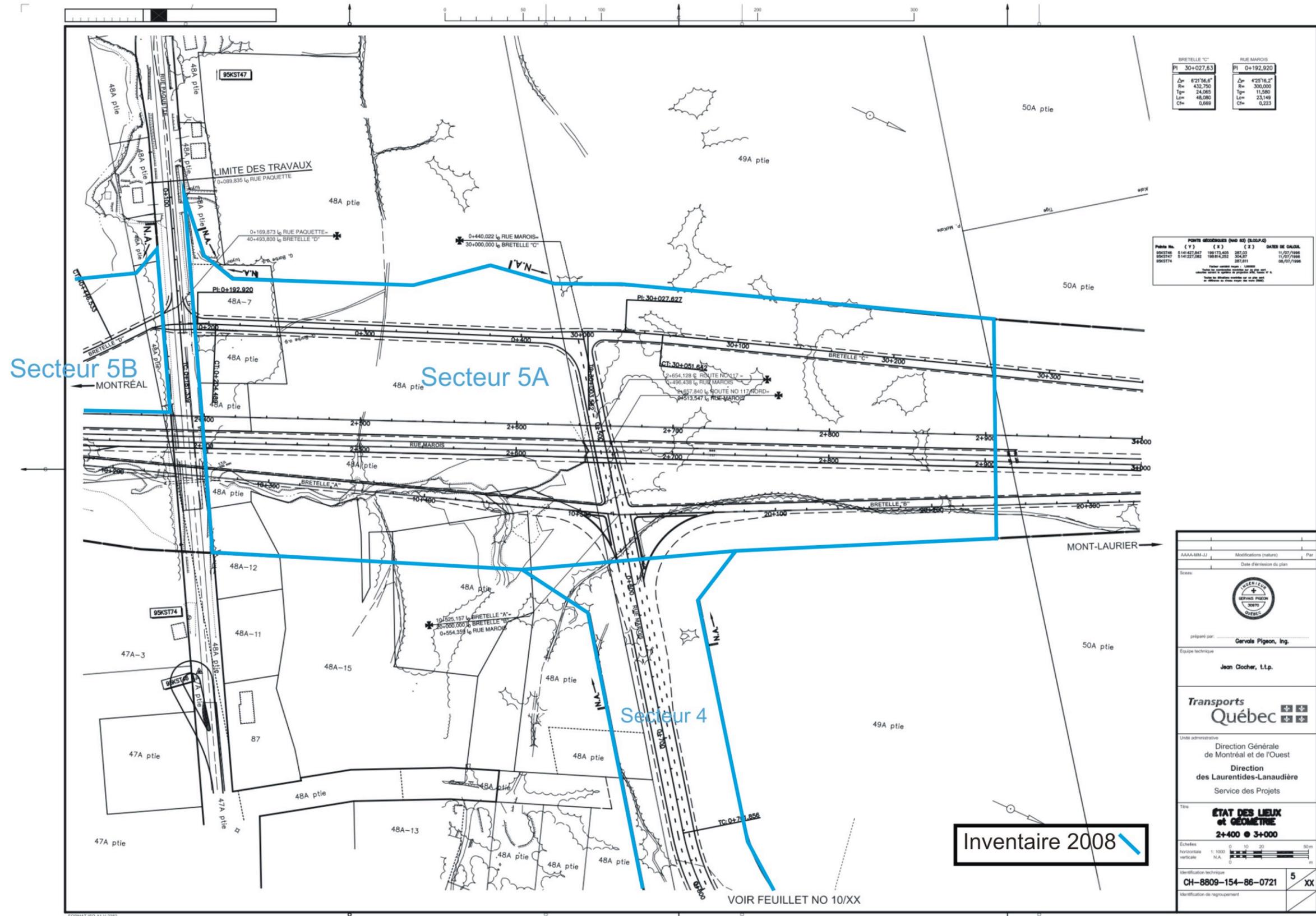


ROUTE NO 117 NORD	BRETELLE "A"	BRETELLE "D"	BRETELLE "E"
Pi 1+995.544	Pi 10+051.345	Pi 40+150.713	Pi 40+331.177
$\Delta = 8'37'21''$	$\Delta = 3'55'15,4''$	$\Delta = 3'59'38,8''$	$\Delta = 26'56'44,0''$
R= 1983,3	R= 3203	R= 1990,200	R= 500,000
Tp= 147,776	Tp= 51,345	Tp= 60,713	Tp= 119,788
L= 295,007	L= 102,65	L= 121,389	L= 235,144
C= 5,468	C= 0,879	C= 0,828	C= 14,149

AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
préparé par: Gervais Pigeon, Ing.		
Équipe technique: Jean Clocher, L.L.P.		
<b>Transports Québec</b>		
Unité administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest		
Direction des Laurentides-Lanaudière		
Service des Projets		
Titre: <b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMETRIE</b>		
101+200 @ 2+400		
Echelles: Horizontale 1:1000, Verticale N.A.		
Identificateur technique: CH-8809-154-86-0721		
Identificateur de regroupement: 4 XX		

Inventaire 2008

FORMAT: GD-A1 V-232



BRETELLE "C"				RUE MAROIS			
PI	30+027,63			PI	0+192,920		
$\Delta$	6°21'56,6"			$\Delta$	4°25'16,2"		
R	432,750			R	300,000		
Tg	24,065			Tg	11,580		
Lc	48,080			Lc	23,160		
Cf	0,669			Cf	0,223		

POINTS GÉOMÉTRIQUES (MNO 65) (LOUP-4)					
Points No.	(Y)	(X)	(Z)	DATES DE CALCUL	
95KST46	5141422,087	1981514,950	387,03	11/07/1998	
95KST47	5141227,082	1981514,252	304,87	11/07/1998	
95KST48			307,891	08/07/1998	

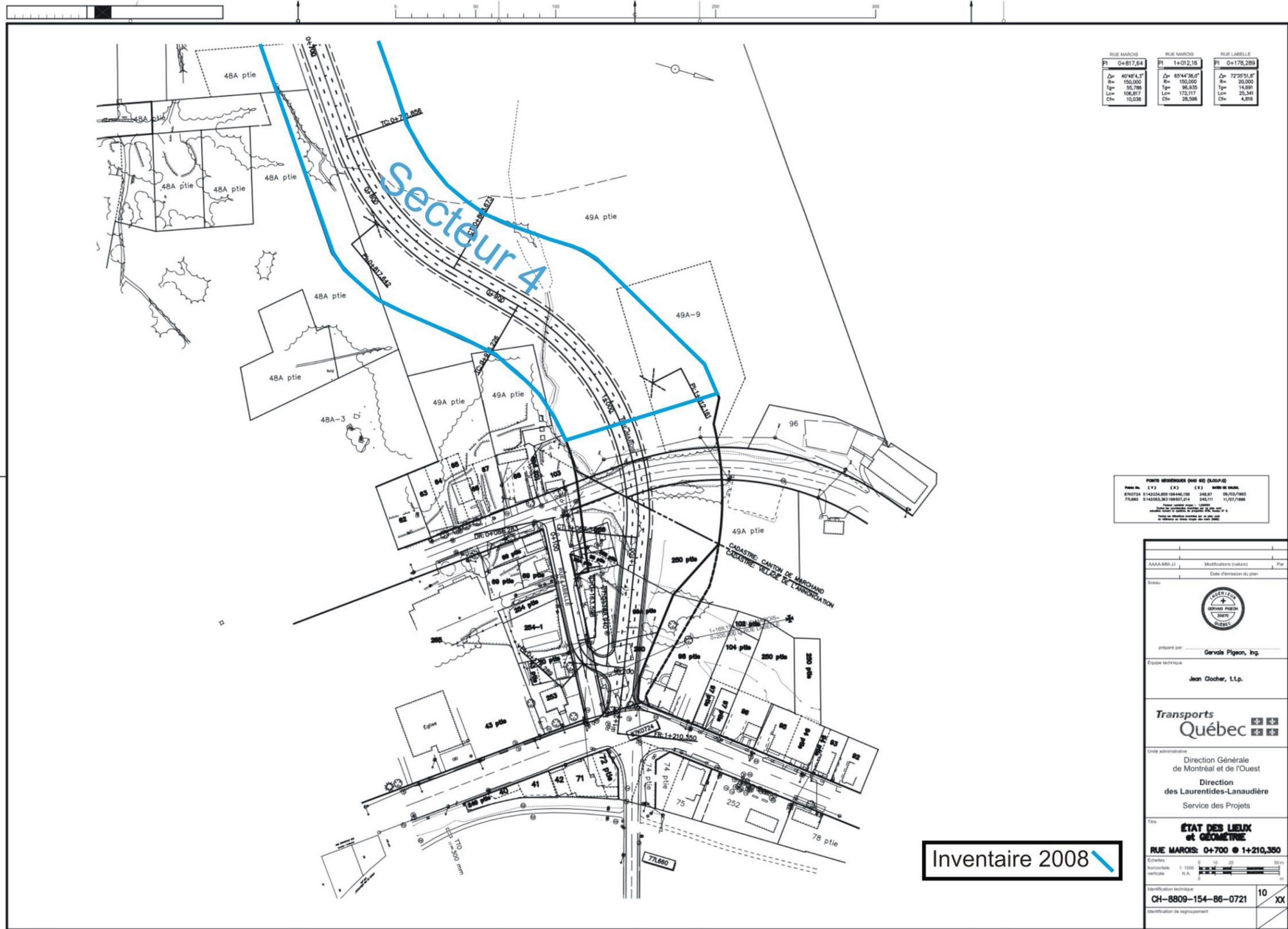
Secteur 5B

Secteur 5A

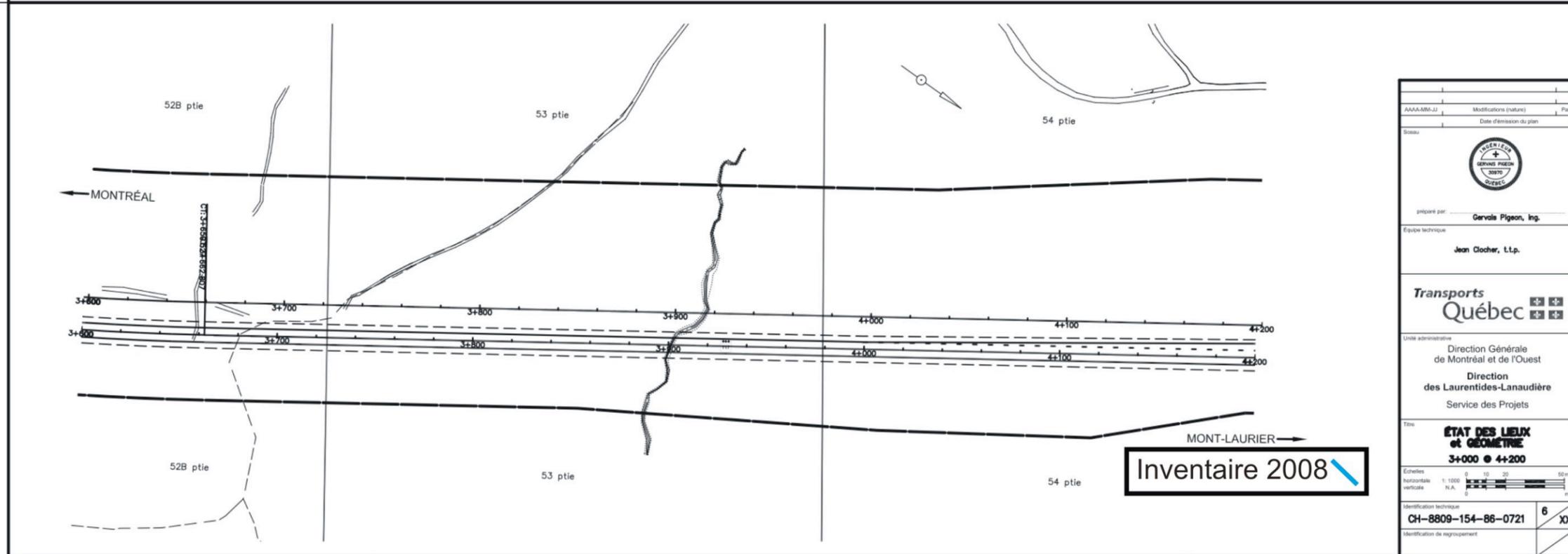
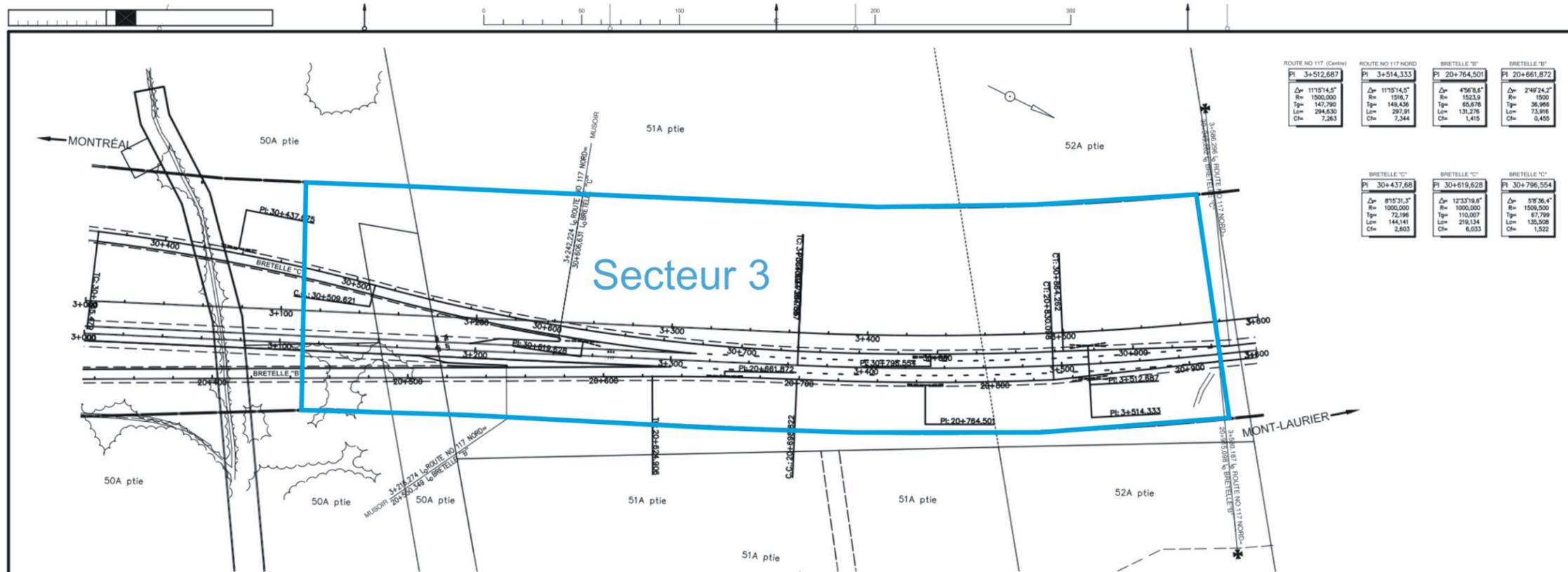
Secteur 4

Inventaire 2008

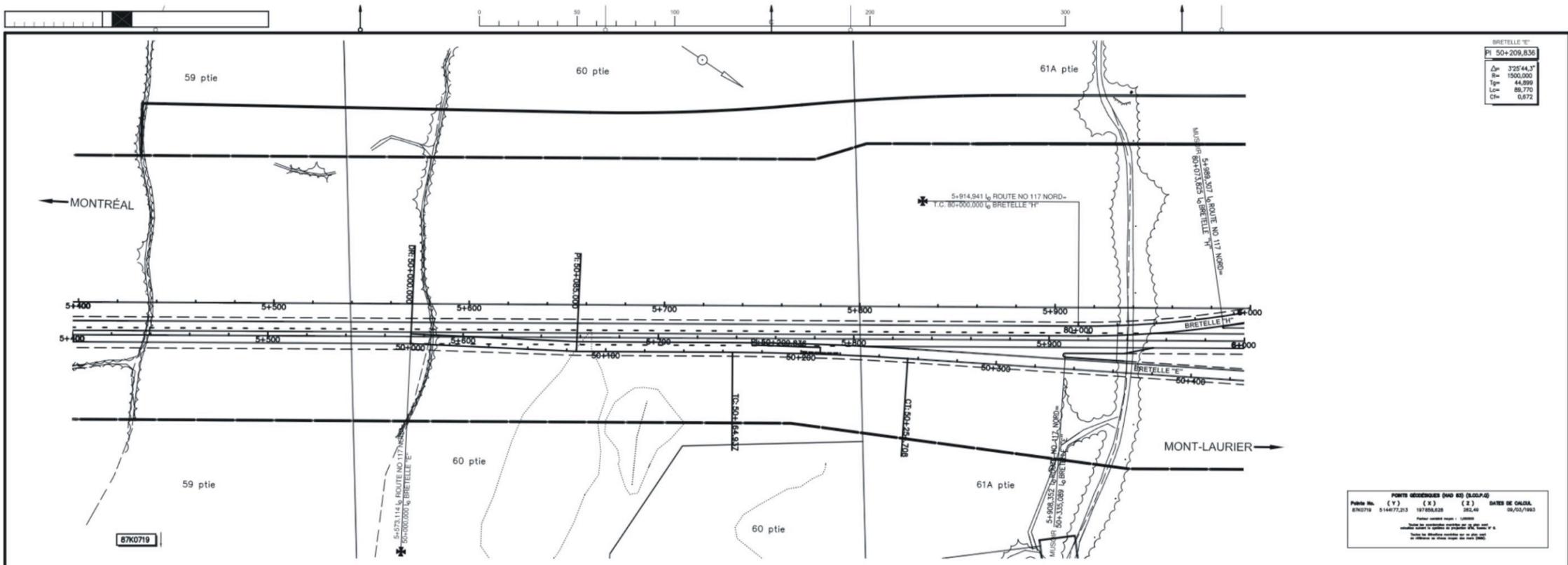
AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
préparé par: <b>Gervais Pigeon, Ing.</b>		
Équipe technique: <b>Jean Clocher, I.L.P.</b>		
<b>Transports Québec</b>		
Unité administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest		
Direction des Laurentides-Lanaudière		
Service des Projets		
Titre: <b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE</b>		
2+400 @ 3+000		
Échelles: Horizontale 1:1000, Verticale N.A.		
Identification technique: CH-8809-154-86-0721		
Identification de regroupement: 5 XX		



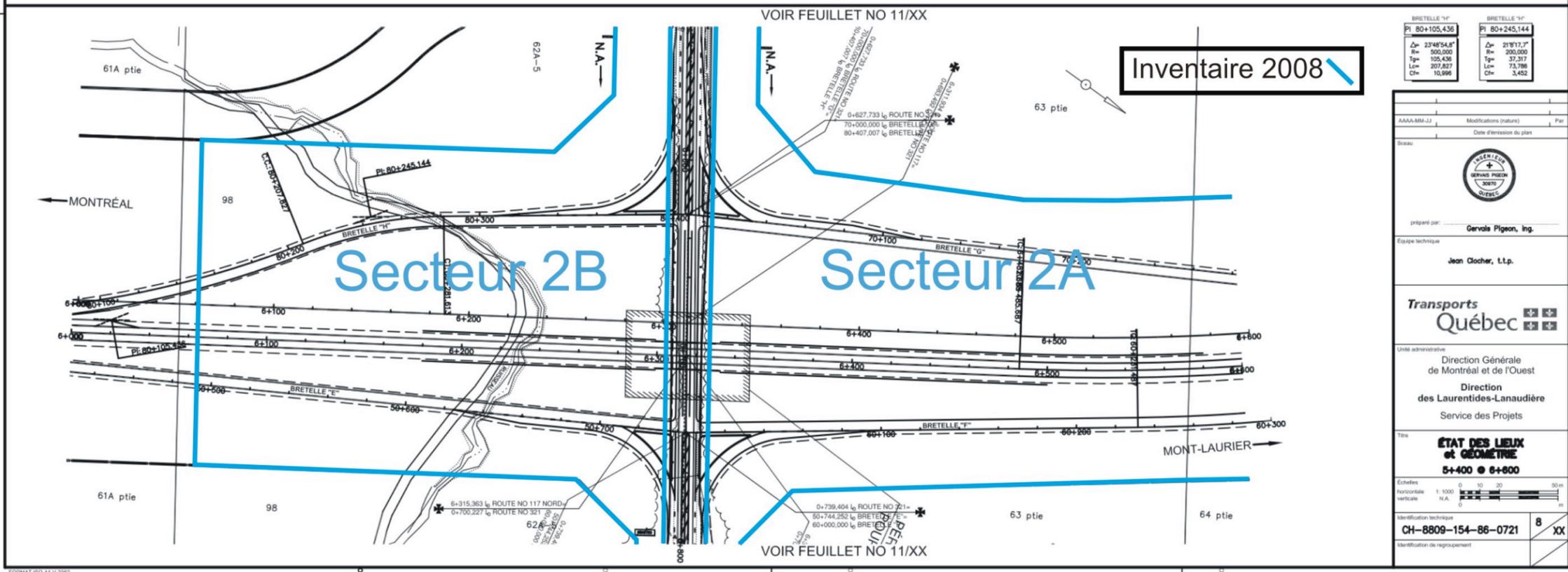
**Inventaire 2008**



AAAA-AM-JJ	Modifications (nature)	Par
	Date d'émission du plan	
préparé par: <b>Gervais Pigeon, Ing.</b>		
Équipe technique: <b>Jean Clocher, L.P.</b>		
<b>Transports Québec</b>		
Unité administrative: <b>Direction Générale de Montréal et de l'Ouest</b>		
<b>Direction des Laurentides-Lanaudière</b> Service des Projets		
<b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE</b> <b>3+000 @ 4+200</b>		
Échelles: horizontale 1:1000, verticale N.A.		
Identification technique: <b>CH-8809-154-86-0721</b>		<b>6</b> Identification de regroupement: <b>XX</b>



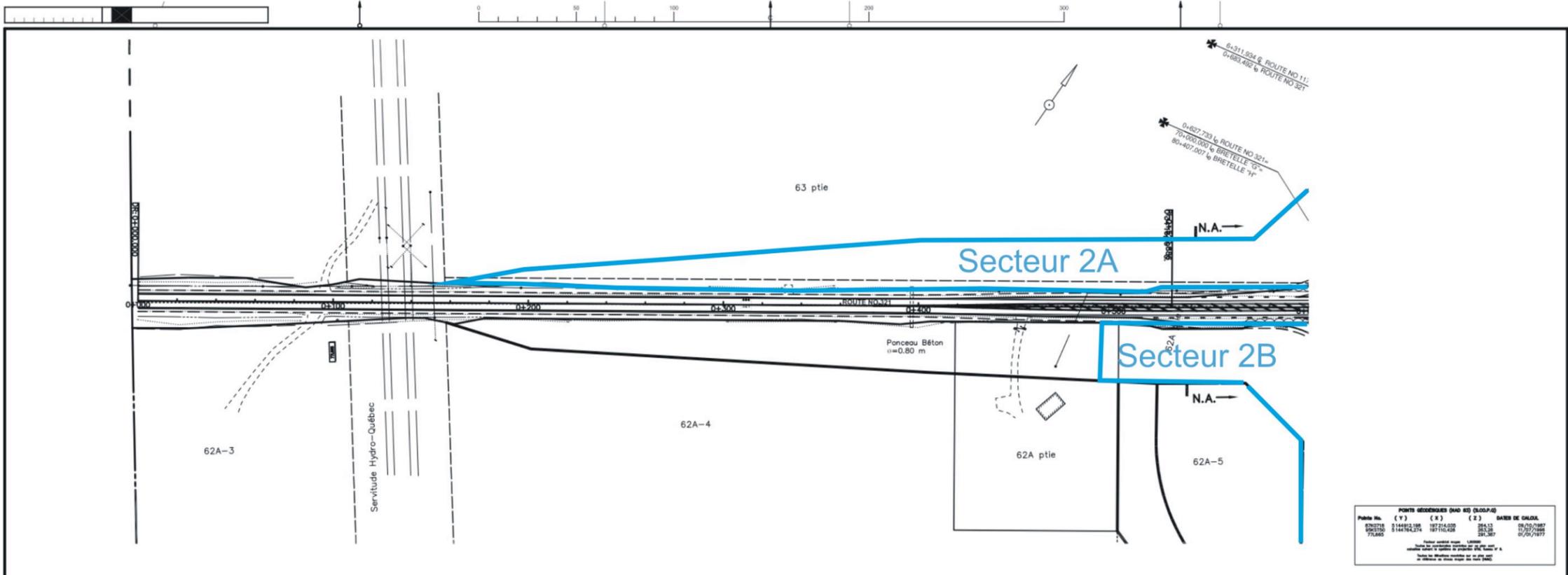
POINTS GÉNÉRALISÉS (SAS 80) (SLOP-8)			
Pointe No.	(Y)	(X)	(Z)
870719	5144177,213	197856,828	382,48
			08/03/1983



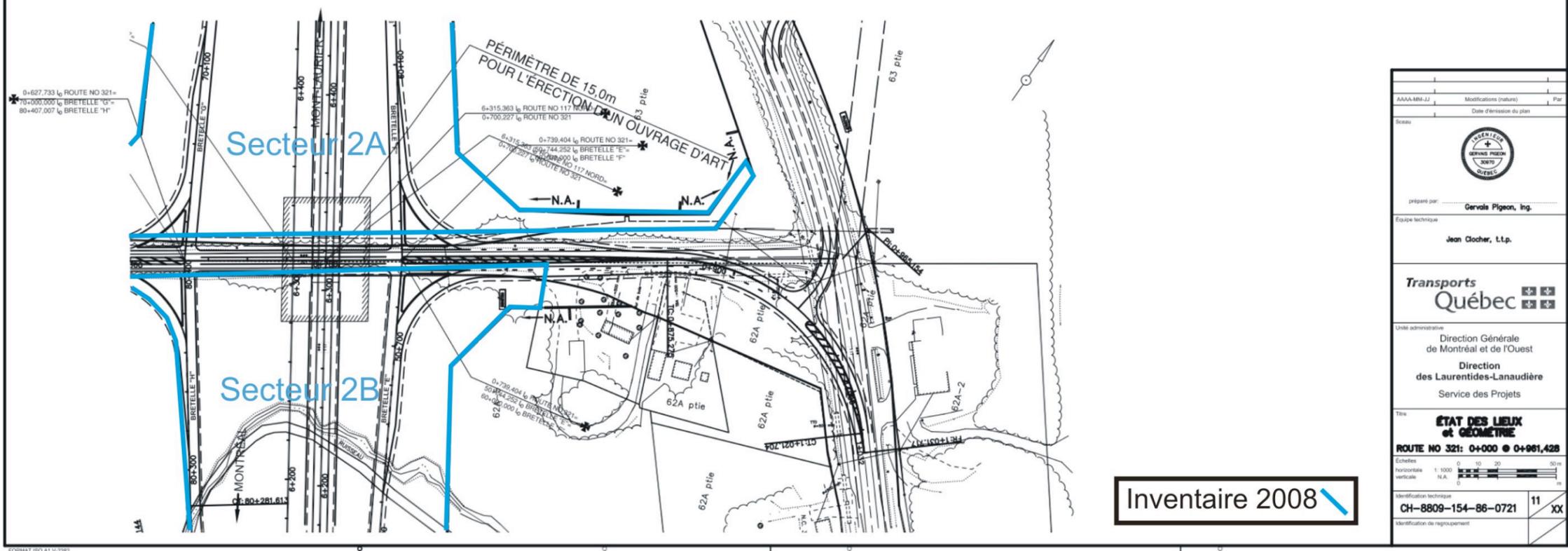
**Inventaire 2008**

AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
		
préparé par: <b>Gervais Pigeon, Ing.</b>		
Équipe technique: <b>Jean Clocher, t.l.p.</b>		
		
Unité administrative: <b>Direction Générale de Montréal et de l'Ouest</b>		
<b>Direction des Laurentides-Lanaudière</b> Service des Projets		
<b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE</b> <b>5+400 @ 6+600</b>		
Échelles: Horizontale 1:1000, Verticale N.A.		
Identification technique: <b>CH-8809-154-86-0721</b>		
Identification de regroupement: <b>8 XX</b>		

FORMAT ISO A1 V-282

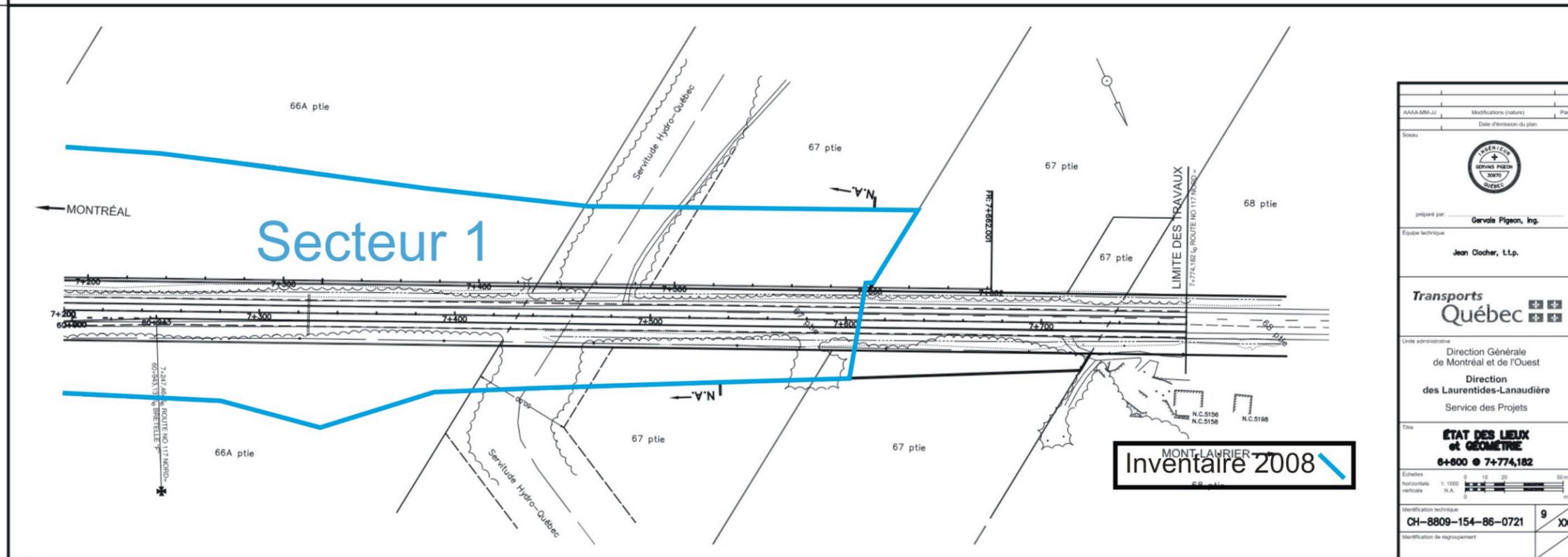
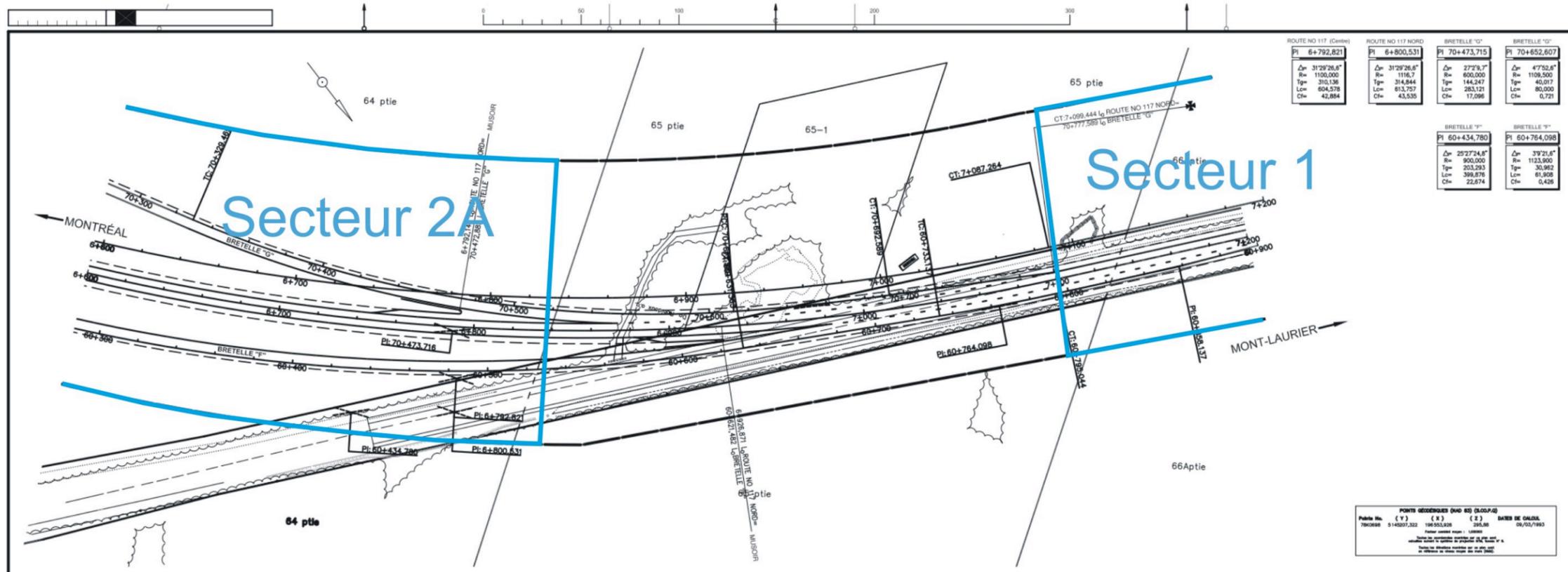


POINTS GÉOMÉTRIQUES (MAD 83) (CLOUPAGE)				
Pointe No.	(Y)	(X)	(Z)	DATE DE CALCUL
62A-1	114482.136	187714.029	284.13	09/07/1987
62A-2	114474.174	187714.029	284.13	07/07/1987
62A-3	114482.136	187714.029	284.13	07/07/1987



Inventaire 2008

AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
Préparé par: Gervais Pigeon, Ing.		
Équipe technique: Jean Clocher, t.l.p.		
<b>Transports Québec</b>		
Unité administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest Direction des Laurentides-Lanaudière Service des Projets		
<b>ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE</b>		
ROUTE NO 321: 0+000 @ 0+961,428		
Échelles: Horizontale 1:1000, Verticale N.A.		
Identification technique: CH-8809-154-86-0721		11 XX
Identification de regroupement:		



FORMAT ISO A1 V-232